



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Département du Bas-Rhin
Commune de Wolfisheim

Wolfi-Info

N°26
MAI 2008

Sommaire du N° 26

Mot du Maire et de la Commission	1
En bref ...	2
Travaux	3
Hirondelles et Animations	4
Environnement	5
Divers news et déjections canines	6/7
Dates et recettes	8

Le mot du maire ...

Le 9 mars dernier, avec près de 67% des suffrages, vous avez renouvelé votre confiance en l'équipe que je dirige.

Je tiens à vous en remercier.

Avec cette équipe, qui présidera aux destinées et aux orientations de la Commune pour les six prochaines années, nous mettrons en oeuvre le programme sur lequel nous nous sommes engagés en demeurant à l'écoute des besoins nouveaux et en répondant aux imprévus.

Forts du bilan de gestion du mandat précédent et conscients de la responsabilité qui est la nôtre nous nous efforcerons de ne pas vous décevoir.

Nous continuerons à soutenir les forces vives, économiques, associatives et culturelles, ciment du lien social et à améliorer le fonctionnement des services de proximité.

En un mot la dynamique impulsée lors de mon premier mandat sera poursuivie dans votre intérêt et résolument tournée vers l'avenir.

La parution trimestrielle de votre « Wolfi-Info » (déjà 25 numéros) nous permettra de communiquer de façon interactive et de vous informer périodiquement des échéances communales... Ce bulletin doit être un moyen supplémentaire d'échange entre les citoyens et leurs élus, vous pouvez d'ailleurs participer à sa rédaction en nous envoyant des articles ou, pour les associations, une publicité pour les manifestations à venir...
Éric AMIET



Commission « Communication »

La nouvelle équipe s'est réunie le 23 avril afin de redéfinir la ligne éditoriale, la charte graphique et de nouveaux objectifs annonçant de nouvelles rubriques.

Nous souhaitons continuer à vous associer à la vie communale à travers une parution trimestrielle de votre Wolfi-Info.

Les prochains bulletins paraîtront en septembre et fin décembre.

Merci de nous faire parvenir vos articles ou remarques, en Mairie, avant le 10 août et le 10 novembre.

Nous tenons également à remercier et à féliciter l'équipe précédente pour l'excellence de son travail. Une équipe qui pendant sept années vous a informés de l'état des finances publiques, des travaux, des rendez-vous et qui vous a présenté des reportages « comme si vous y étiez ».



N'hésitez pas à nous contacter pour participer à la rédaction de ce bulletin en nous envoyant vos articles ou vos remarques...



Directeur de la publication : Éric AMIET
Responsable de la publication : Michel WARTEL
Comité de rédaction : C. HODAPP - L. MEYER - M. ROSSIGNOL - S. SCHWARTZ - P. WENDLING - P. WOLFF

En bref ...



Prenez le temps de lire
ces quelques brèves...

Centre Médico-social :

Dans le cadre de ses missions d'action médico-sociale, le Conseil Général du Bas Rhin met à disposition du public de Wolfisheim les professionnels suivants :

Mme Gontier, Assistante Sociale du Service Social Départemental
Mme Vuillard, Puéricultrice

Ces agents peuvent vous rencontrer sur rendez vous :

- à votre domicile;
- à la nouvelle maison du Conseil Général – 1, rue des bouvreuils (parc des tanneries) à Lingolsheim.

Renseignements ou contact au :

03 68 33 80 00

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Assistantes maternelles :

La liste des assistantes maternelles est disponible et peut être retirée en mairie.

Fleurissement :

La commission fleurissement se réunira le **26 juillet à Holtzheim** et le **2 août à Wolfisheim**.

Ce jour-là le jury sillonnera les rues de notre village pour primer les plus belles réalisations.

Logements sociaux :

Les personnes intéressées peuvent récupérer les dossiers en mairie.

Les bailleurs sociaux sont les suivants:

- Logiest, CUS Habitat, Nouveaux logis de l'Est et Habitat et Perspectives.

Halte garderie :

La fête de fin d'année de la halte garderie aura lieu le **mercredi 4 juin à 14 heures** à la maison de retraite, un goûter clôturera le spectacle.

**Association France
Alzheimer**

Soutien, Écoute, Conseil et
infos au **0 811 112 112**



Association France Alzheimer :

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide. L'Alzheimer, grande cause nationale 2008

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à visiter le site : www.francealzheimer.org

Information aux riverains

Il a été constaté à de multiples reprises un dysfonctionnement concernant le stationnement semi alterné dans certaines rues du village.



Il paraît donc opportun de rappeler la signification des panneaux illustrant cet article, à savoir que le panneau de gauche indique qu'il est interdit de stationner sur le côté droit de la chaussée du 1er au 15 et, inversement qu'il est interdit de stationner sur le côté gauche de la chaussée du 16 au 31 pour le panneau de droite.

Il faut également savoir que les contrevenants s'exposent à une contravention de 1ère classe (à savoir 11 €), prévue par le Code de la Route article R-417-2 pour : « Stationnement du côté interdit sur une voie à stationnement unilatéral alterné semi mensuel ».



Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension pour respecter la réglementation en vigueur... afin, entre autre, de permettre l'alternance du nettoyage des rues.

Intercommunalité...

Dimanche 20 avril les CCAS de Wolfisheim et d'Eckbolsheim ont organisé un thé dansant.



C'est dans une salle comble que Renée Campero et Marlise Jung ont accueilli nos fidèles danseurs, pendant que l'espace jeune d'Eckbolsheim assurait le service de boisson.

Nos seniors ont pu se laisser aller aux rythmes variés, orchestrés par « Jacky », notre musicien.

Les amateurs viennent de toute la région et commencent à se connaître. Mais il manque souvent de « cavaliers », l'appel est donc lancé !!!!!

Le prochain thé dansant sera organisé à Wolfisheim (salle polyvalente)
le dimanche 21 septembre à 14H.



« Extension du cimetière intercommunal ... »

EXTENSION DU CIMETIÈRE INTERCOMMUNAL D'ECKBOLSHEIM / WOLFISHEIM

COMMUNAUTÉ URRAINE DE STRASBOURG
VUE PERSPECTIVE - SOLUTION 1 - 04/09/2006



Jérôme L'ESPARGILIERE
URRAINE "PAYSAGE - ENVIRONNEMENT"
O.T.E. - INGENIERIE



Le programme de l'opération comprend la réalisation d'un cimetière paysager d'une surface de l'ordre de 1,12 ha dans le prolongement Nord de l'existant.

La 1ère partie du projet consiste à aménager le cimetière, avec des allées et un jardin du souvenir, la surface restante étant réservée aux extensions futures.

Les surfaces hors cheminements seront végétalisées : plantation de 54 arbres d'alignement, arbres tige et en cépée, massifs arbustifs en bordures latérales, les haies qui délimitent les îlots de sépultures. La réserve foncière sera ensemencée pour créer une prairie fleurie de 5000m² qui sera fauchée une à deux fois l'an.

Friche ALSATEL (projet « PARIS STORE ») :

Les travaux de déconstruction ont démarré le 7 avril 2008 par le bâtiment annexe. Les matériaux sont soigneusement démontés par nature, triés et évacués dans des bennes vers des centres de retraitement et recyclage.

Le bâtiment principal a fait apparaître au stade du diagnostic des matériaux contenant des fibres d'amiante. En raison des risques sanitaires potentiels pour les travailleurs intervenant sur le chantier, un protocole strict sous forme d'un plan retrait amiante est mis en œuvre sous l'étroit contrôle de l'inspection du travail.

Ces travaux, débutés depuis le 15 avril, s'achèveront par le démontage des ouvrages en béton et maçonnerie, matériaux



qui seront broyés et concassés sur place pour réemploi en remblaiement ou en sous-couches de l'infrastructure de l'opération projetée (le volume des déblais inertes représente 200 camions).

Les travaux de reconversion de la friche ALSATEL s'inscrivent résolument dans une logique de « développement durable ». Par ailleurs, pendant toute la durée du chantier de déconstruction, dont la fin est prévue mi-nov. 2008, l'accès se fera exclusivement par la rue du Commerce.



Voirie...

Les travaux de réaménagement de la rue du Milieu seront réalisés en intégralité en 2008 et la rue du Château en 2009.

rue du Milieu : Eau : 100 000€ 2 mois de travaux à partir de septembre
Voirie : 180 000€ 1,5 mois de travaux nov. /déc.

Autres travaux prévus :

rue d'Andlau : Assainissement 80 000€ (3 semaines) en juillet + tapis mince (1 semaine)

rue C.A Wurtz : Réaménagement avec trottoirs aux normes et modification du sens de circulation.

Le chemin piéton entre la rue Berlioz et la rue d'Oberhausbergen vient d'être réaménagé par la pose d'un revêtement en enrobés.



Avis aux associations !

Compte tenu de la parution en mars, juin, septembre et décembre des futurs bulletins les associations voulant insérer un article ou une annonce sont priées de fournir les éléments pour le 10 du mois précédant la parution (soit pour le 10/02, 10/05, 10/08 et le 10/11). Merci de bien vouloir rédiger vos articles au format Word ou Excel, et d'y joindre, le cas échéant, une photo ou une affiche et de les expédier par E-mail à l'adresse suivante :

wolfinfo@gmail.com

Pour réentendre le gazouillement de l'hirondelle ...

Bien qu'elle figure au hit parade des oiseaux les plus populaires, l'hirondelle connaît un déclin alarmant.

Paradoxalement, ce ne sont pas seulement les grandes pollutions qui l'affectent mais surtout de malheureuses initiatives individuelles. Les nids sont souvent détruits à cause des déjections sur les façades. Quelques fientes et quelques nids d'oiseaux ne semblent plus supportables de nos jours !

A croire que la biodiversité dont on parle tant n'est acceptable que chez les autres.

Ainsi, les hirondelles s'inscrivent parmi les sans logis...

Pourtant, il existe des moyens simples à mettre en œuvre pour garantir la bonne reproduction de ces oiseaux et éviter toute salissure sur les façades. Il suffit d'installer des planchettes sous les nids destinées à recueillir les fientes. Cette mesure efficace permet l'accueil de ces fragiles migratrices dans les meilleures conditions.



Nul n'est censé ignorer la loi !

Les hirondelles sont, au plan légal, protégées par la loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature et l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 fixant la liste des espèces protégées sur le territoire national.

Il faut savoir que la destruction de nids d'hirondelles est strictement interdite.

Tout auteur d'une infraction est passible d'une amende de 9 000 euros et d'une peine d'emprisonnement de six mois.

La protection de l'hirondelle doit passer par le maintien d'une agriculture extensive (pâturages, agriculture biologique), le maintien des fontaines, mares, points d'eau en périphérie des villages et, dans les cas extrêmes, par la mise en place de nichoirs artificiels.

Bien entendu, les nichoirs pour hirondelles rustiques doivent être posés dans des endroits adéquats et prévoir l'installation des nids ne veut pas toujours dire que l'oiseau s'installera !

Les hirondelles rustiques et de fenêtre ainsi que les martinets souffrent de l'évolution des matériaux de construction et des formes de l'architecture moderne.

Aussi, leur protection participe d'une action citoyenne. Il appartient donc à chacun de nous, sur la base d'une démarche simple et concrète, d'être vigilant et de veiller à la sauvegarde de ces fragiles oiseaux migrateurs.



La commune de Wolfisheim souhaite s'associer à la sauvegarde de cette espèce en danger et propose de mettre gratuitement à disposition des Wolfisheimois le souhaitant un ou plusieurs nids que les employés municipaux viendront mettre en place de façon appropriée.

Vous pouvez en faire la demande à la Mairie sur simple appel téléphonique au 03.88.78.14.19

ACCUEIL DE LOISIRS ...

été 2008

Même si le soleil tarde à arriver
L'été s'annonce au centre aéré
Pendant 5 semaines d'affilées
Fous rires et bonne humeur assurés
Du 7 juillet au 8 août
Nous y serons, il n'y a pas de doute !
Inscription à la semaine
Et suivant le thème :

« Fabelous Fab et SuperNanaïs »



Nouveautés 2008

Permanences d'inscription

Les inscriptions à l'accueil de loisirs (centre aéré) se feront dans les 2 écoles lors des permanences prévues les jeudis 29 mai et 19 juin, à partir de 16H00

Anais, Fabien, Marie-Laure Lamothe adjointe aux affaires scolaires et périscolaires, Evelyne Ginter, conseillère municipale déléguée seront présents pour enregistrer vos inscriptions et répondre à vos questions.



WOLFIS'SMILE

Une réunion a eu lieu le mercredi 30 avril à la mairie.

Le thème des prochaines soirées y a été défini ainsi que la manifestation de fin d'année. Dates des prochaines soirées : le vendredi 23 mai et le vendredi 20 juin.

Tous les détails et toutes les infos sur www.wolfisheim.fr ou www.wolfismile.skyblog.com

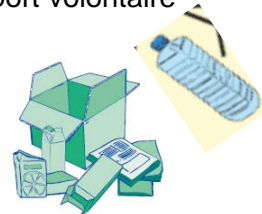
Ensemble, préservons l'environnement...

Point sur le tri sélectif

Le recyclage est une des solutions véritablement efficace pour réduire la consommation des matières premières telles que le pétrole ou le bois. Le recyclage n'est possible que si les déchets sont triés avant d'être jetés. Pour les 21 communes de moins de 10.000 habitants, la Communauté urbaine de Strasbourg a fait le choix du tri sélectif par apport volontaire.

Les usagers des communes respectent davantage les consignes de tri, ainsi la qualité du tri est meilleure. Le taux d'erreur de tri dans les communes est inférieur à 9.6 %, c'est le taux qui est mesuré sur l'ensemble du papier/carton, bouteilles plastique et briques alimentaires collectés en porte à porte et en apport volontaire pour l'année 2007.

Par ailleurs ce dispositif permet de bénéficier d'une taxe inférieure : en effet, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est un impôt lié au foncier bâti, le taux pour les 21 communes de moins de 10.000 habitants est de 5,66% de la base, calculée par le service des Impôts Fonciers. Pour Strasbourg et les 6 autres communes de plus de 10.000 habitants le taux est de 10,70%.



Aussi la CUS vous aide à trier vos déchets par :

1 - la mise en place de conteneurs pour la récupération du verre, des papiers/cartons, des bouteilles plastique et des briques alimentaires. Ils sont situés (cf. plan ci-contre) :

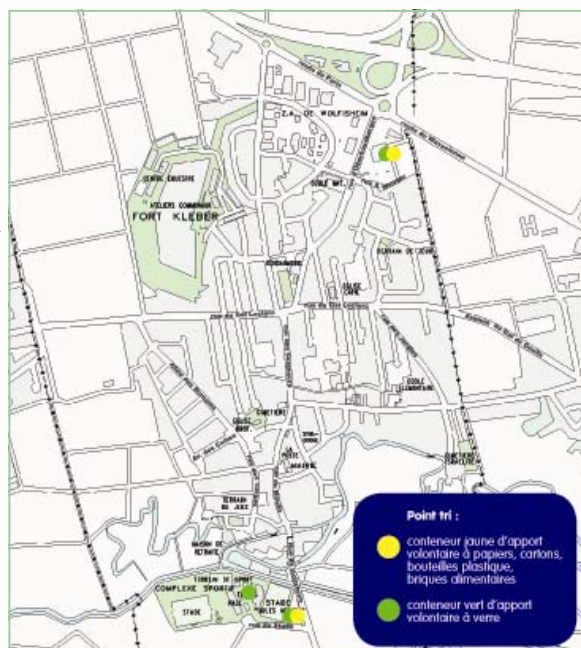
- au CSC près de l'arrêt de bus ;
- près de la salle polyvalente un conteneur à verre ;
- rue André Wenger à l'arrière du magasin Super U.

2 - les campagnes de sensibilisation en milieu scolaire, ainsi en 2005, les enseignants et élèves des écoles maternelles et élémentaires ont pu se familiariser avec le tri. Depuis, un conteneur est mis à disposition dans les cours des deux écoles afin de pérenniser les bonnes habitudes.

3 - des stages gratuits d'initiation au compostage ainsi qu'une subvention de 30€ pour l'achat d'un composteur.

4 - la mise en place mensuelle de déchetteries mobiles aux abords du stade et d'une déchetterie dédiée aux déchets verts d'avril à novembre.

5 - la collecte des encombrants, en porte à porte, tous les deux mois environ. (Pour les objets pouvant encore être utilisés ou réparés, pensez aux organismes caritatifs et d'insertion).



6 - la mise en place d'un numéro bleu pour vous renseigner : **03 88 60 90 09** et la possibilité de consulter le site Internet à l'adresse : <http://www.strasbourg.fr/environnement>

Résultats 2007 du tri à Wolfisheim

Papier cartons, plastiques et briques alimentaires : 201 tonnes soit 52,5 kg/habitant (159 t en 2006).
Verre : 101 tonnes soit 26,48 kg/h (idem en 2006).



TRIER, RECYCLER, REUTILISER ... C'EST VALORISER, SOYONS SOLIDAIRES !

Chaque bulletin abordera un sujet différent ...

En septembre : balayage des rues, feuilles mortes, utilisation des produits phytosanitaires

En décembre : déneigement, collecte des ordures ménagères durant les fêtes et règlement de collecte

En mars : graffiti et tags, affichage sauvage et nuisances sonores

Chèque cadeau à la naissance

Le Crédit Mutuel Parc de la Bruche souhaite offrir un chèque aux enfants qui « naissent » à Wolfisheim. Si vous êtes concernés et intéressés, la mairie ne souhaitant pas diffuser ces renseignements confidentiels, faites-vous connaître auprès de votre agence.



BMMC

Le dimanche 4 mai 2008 la section classique du BMMC a organisé sa 3^{ème} SORTIE MOTOS ANCIENNES (Motos toutes marques d'avant 1981).

Le rendez-vous était fixé au Centre Sportif & Culturel à partir de 8h pour le café gâteaux et à 9h30 les quelques 120 motos rassemblées se sont mises en route pour une balade d'environ 100 km jusqu'à Obernai (avec visite d'une collection de véhicules anciens). Le retour à WOLFISHEIM vers 13h30 a permis à tous ces motards de partager un déjeuner amical (tartes flambées).



Grand Prix cycliste



La saison routière alsacienne, après Wittenheim, s'est poursuivie à Wolfisheim, le 15 mars dernier, avec sa 2^{ème} épreuve : « le Grand Prix des Carreleurs ». Cette 36^{ème} édition a réuni plus de 140 compétiteurs qui se sont affrontés sur un circuit, un peu plus difficile que les années précédentes mais sur la même distance de 130km. Cette compétition internationale, organisée par la Pédale d'Alsace, permet aux meilleurs coureurs alsaciens, de 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} catégories ainsi qu'aux juniors, de se situer en ce début de saison. Plusieurs équipes allemandes et suisses étaient également engagées. Outre les résultats de cette attrayante épreuve il faut retenir la qualité du spectacle offert et la belle effervescence au CSC (cette épreuve se déroulait simultanément avec le concours de pétanque et un match de football) au moment des préparatifs du départ. Il a été, à cette occasion, lancée l'idée d'une compétition, à Wolfisheim sous la forme d'un circuit fermé, l'été en nocturne.

Affaire à suivre... mais en tout état de cause reprenez la date du 37^{ème} Grand Prix des Carreleurs : le samedi 21 mars 2009.

Tournoi Open de Wolfisheim



- chaque année, sur les courts extérieurs, dans les poteaux des filets, nos amies les mésanges, faisant fi des balles et des joueurs, nous confient leur nichée !

- chaque année, le tournoi open rassemble de nombreux joueurs au palmarès brillant.

Finale hommes 2007: Jonathan JEUCH 1/6 Mundolsheim (professeur à l'école de tennis de Wolfisheim) bat Pierre-Yves MATHIEU 2/6 ASPPT Strasbourg.

Finale dames 2007 : Agathe KIENY 2/6 Brunstatt bat Eva DALVAI 5/6 Lingsheim.

- L'édition 2008 ouverte aux joueurs ayant un classement négatif se déroulera du 16 juin au 10 juillet - finales le 10 juillet.

Venez au TCW pour vous détendre et assister à des matches de qualité, (buvette et petite restauration durant le tournoi).
Après les Internationaux de Strasbourg, Roland Garros il y a ... le tournoi open de Wolfisheim !

Avis à la population !



Afin de redynamiser le marché de Wolfisheim...

...nous vous proposons de nouveaux stands

- Fruits et légumes
- Boucherie charcuterie
- Mélanges du terroir (légumes de saison, vin, œufs et volailles)
- Stand asiatique
- Spécialités italiennes
- Traiteur spécialités tajine et couscous (tous les 15 jours)

Les commerçants seront présents les vendredis de 16h à 19h
Votre visite les incitera à revenir ... et le marché perdurera.

C'est pourquoi nous comptons sur votre passage.

A cet effet, nous prévoyons :

- D'offrir une rose à toutes les mamans le 23 mai
- D'organiser une tombola lors de votre visite le 30 mai

Surveillance, gardiennage et médiation

Durant la période estivale, du 15 juin au 15 septembre, la Commune fera l'objet d'une surveillance sous forme de 3 rondes nocturnes (entre 20h00 et 01h30). La société Binam assurera en effet une mission de médiation et de surveillance des lieux publics. Vous pouvez, lors de vos congés, signaler votre absence en Mairie afin qu'une surveillance particulière de votre habitation soit effectuée.



En cas d'urgence pendant les heures de rondes, vous pouvez joindre le médiateur au :
06.79.97.70.37

Déjections canines



La loi stipule qu'il est interdit de polluer les rues, les caniveaux, les lieux de promenade, les endroits publics, les parties communes des immeubles et les moyens de transport public par des crachats ou des déjections.

Il est, par ailleurs, obligatoire pour les propriétaires d'animaux de ramasser, hors « canisite », les déjections de leur animal sur le domaine public (rues, jardins publics, espaces verts).

En adoptant un chien, nous nous engageons bien sûr à l'aimer, le soigner mais également à l'éduquer afin de respecter les autres. Les chiens favorisent les rencontres, ils agrémentent l'existence de leur maître.

La régularité des promenades hygiéniques conduit les maîtres à une bonne connaissance de leur quartier, permet la mise en place de relations humaines variées et intergénérationnelles.

Les chiens ont la sympathie d'une grande partie de la population et sont souvent désignés comme les meilleurs amis de l'homme. Le chien a réellement sa place dans la ville ou le village, mais son propriétaire a aussi quelques devoirs.

Quelques exemples de slogan...

- "Ensemble, pour une ville propre"
- "Chien propre, ville propre"
- "Ramasser, ce n'est pas s'abaisser"
- "Plein les bottes des crottes"
- "Propreté, faites un geste"
- "Une ville propre, c'est l'affaire de tous"
- "J'aime mon quartier, je ramasse"
- "L'affaire est dans le sac"
- "Trottoir, pas crottoir"
- "Animal citoyen, maître citoyen"
- "Et Hop, c'est pourtant simple"



Les déjections canines constituent un véritable problème de santé publique en terme d'hygiène, de nuisances visuelles, olfactives et de sécurité (chutes possibles). C'est pourquoi, de nombreuses municipalités ont cherché des solutions à ce phénomène de pollution canine.

Les slogans "anti-crottes" ont fleuri dans tous les coins de l'Hexagone, certains nous parlent, d'autres nous font sourire, mais nous ont-ils incité à améliorer notre comportement ? Quoiqu'il en soit, sans une démarche volontaire des personnes concernées, le problème ne pourra pas être réglé.



Soyons responsables de notre animal et des nuisances qu'il peut causer, nous faciliterons son intégration.

« Canisite » ou sacs plastiques : les bons réflexes

Nous vous rappelons qu'en mairie vous pouvez disposer gratuitement de sacs hygiéniques.

La commune envisage d'ailleurs de mettre en place, dans les meilleurs délais un ou deux pylônes distributeurs de sachets... Ne sortez jamais sans votre sachet, il tient facilement dans une poche ou un sac à main.

Le ramassage est simple : enfiler le sac comme un gant, ramassez la déjection, retournez le sac et fermez le. Il suffit de jeter le tout dans une poubelle.

**Adoptons une attitude responsable afin de contribuer
à l'amélioration de notre cadre de vie**

Atelier Informatique « Wolfimedia »



L'atelier multimédia s'est « enrichi » dernièrement. En effet 6 nouveaux ordinateurs sont venus agrandir le parc (12 ordinateurs connectés en réseau) pour le bonheur des plus jeunes, des scolaires (préparation au BII (lire B2i)) et bientôt des adultes.

En effet en septembre 2008 reprendra le cycle de vulgarisation de l'informatique par un cycle de 10 séances d'1h30 chacune, le lundi soir, de 19h30 à 21heures. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie (03 88 78 14 19) dès que possible car les groupes seront limités à 6 personnes.

Parallèlement nous essayons d'élaborer des modules de perfectionnement (vidéo, photo, traitement de texte, tableur, Internet etc.), pour les nombreux demandeurs, mais cela s'avère difficile.

Nous cherchons des formateurs bénévoles dans ces domaines.

Visite du Fort

L'Association des Amis du Fort Kléber (AAFK) a constaté, avec plaisir, que de plus en plus de promeneurs se dirigent vers le Fort Kléber. Les dimanches et les jours de fête, lorsqu'il fait beau, des familles entières viennent à pied ou à vélo profiter des abords de cet endroit remarquable.

Pour faire connaître cette fortification historique des panneaux, exposant en un bref résumé sa construction, ont été mis en place par l'association et à en juger par le nombre et la variété du public qui s'arrête pour en prendre connaissance on peut déduire qu'il existe un intérêt certain pour ce type de monuments.

A ce titre l'AAFK se propose d'ouvrir le Fort Kléber un dimanche après midi par mois durant la saison estivale. Il est donc envisagé un accueil et une visite guidée les dimanches :

25 mai, 29 juin, 27 juillet, 31 août et 21 septembre de 14h00 à 17h30.

Renseignements au 03 88 78 03 01 et aafk@orange.fr

Venez nombreux !



Recettes, Trucs & Astuces

Gâteau choco/cannelle/vin rouge



Ingrédients :

- . 4 œufs
- . 250g sucre
- . 250g farine + 1 paquet de levure chimique
- . 250g de beurre
- . 1 verre de vin rouge
- . 1 verre de pépites de chocolat
- . 1 cuillerée à soupe de cannelle

Préparation

- battre pendant 5 à 10 minutes les œufs et le sucre (le mélange devient presque blanc)
- rajouter le beurre fondu puis la farine, la cannelle, le vin rouge et enfin les pépites de chocolat
- mettre au four (th= 6 ou 180C°) pendant environ 50 minutes

Cette quantité correspond à un moule couronne et un petit cake

Bon appétit !

Sauce trop liquide ?

Pour épaissir une sauce trop liquide rajouter, hors du feu, quelques flocons de purée instantanée à la place de la farine... Finis les grumeaux !

Merci de nous communiquer un de vos trucs/astuces ou une de vos recettes préférées.



Dates à retenir

Manifestations

- 24/25 mai - Ateliers ouverts au Fort Kléber
- 8 juin - Brocante
- 14 juin - Kermesse *de l'Ecole maternelle*
- 19 juin - Fête de la musique *de l'harmonie*
- 21 juin - Kermesse *de l'Ecole élémentaire*
- 22 juin - Fête de la Musique *à l'école G Muller*
- 24 juin - Don du sang *à Oberschaeffolsheim*
- 13 juillet - Bal champêtre et feu d'artifice
- 26 août - Don du sang *au CSC*
- 21 sept. - Journées du Patrimoine *au Fort Kléber*

Déchetteries mobiles / Objets encombrants

Déchetterie	mai	juin	juillet	août	Sept.
Mobile		16	16	16	15
Spécial végétaux	23	27	30	30	24
Objets encombrants	28		30		24

Ouverture	du lundi au vendredi	le samedi
Déchetterie mobile	de 11 à 19 heures	de 9 à 17 heures
Déchetterie 'spécial végétaux'	de 14 à 19 heures	de 10 à 17 heures

Déchetterie fixe : rue de l'Abbé Lemire à Strasbourg-Koenigshoffen
Ouvert du lundi au samedi de 8 h à 19 h et le dimanche de 8 h à 12 h



Dimanche 8 juin 2008
Brocante du village
Animations, Buvettes,
Petite Restauration
Réservation au 03.88.77.24.22



Dimanche 22 juin 2008
Dans la cour de l'école G. Muller
Nombreux styles et petite restauration

Dimanche 13 juillet 2008
Bal champêtre animé par DJ. O²
Feux d'artifices et retraite aux flambeaux
Buvette - Petite restauration
A partir de 19 heures au CSC
Organisé par les Sapeurs pompiers
et la Municipalité

